



**COMPTE-RENDU  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Vendredi 30 juin 2017**

**Présents** : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, CATTELAN Maurice, BOIS Hélène, CRETTIN Philippe, Adjoints, BOIS Stephan, JAMEN Pascal, MERLOZ Christiane, PRAT Claudine, RONQUETTE Loredana, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

**Absents** : DURUISSEAU Gilles donne procuration à ROSSI Philippe, RICCIO Franck donne procuration à JAMEN Pascal.

**Désignation du secrétaire de séance** : SALLIERE Michel.

M. le Maire demande de rajouter un point à l'ordre du jour :

\* demande de dérogation pour les rythmes scolaires

**Vote : 14 pour**

**1 - Approbation du compte rendu du 09.06.2017**

Aucune remarque n'est apportée.

**Vote : 14 pour**

**2- désignation des membres titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales**

Les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 24 septembre à Chambéry.

Le Conseil Municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants.

Sont élus délégués : Christiane MERLOZ, Philippe ROSSI, Claudine PRAT.

Sont élus suppléants : Stéphan BOIS, Philippe CRETTIN, Pascal JAMEN.

**Vote : 14 pour**

**3- Changement assurance pour risques statutaires**

M. le Maire rappelle l'accord donné par le Conseil Municipal au Centre de Gestion de la Savoie pour la négociation d'un contrat d'assurance statutaire.

Le centre de gestion a informé la commune de l'attribution du marché au groupement SOFAXIS/CNP et des conditions du contrat.

Les propositions sont les suivantes : avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire : 4.27 % de la masse salariale. Avec une franchise de 20 jours, 3.95 %.

Actuellement le taux est de 6.46 % auprès de la SMACL.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte de signer la convention avec le Centre de Gestion.

Le contrat actuel sera résilié pour le 31 décembre de cette année et la nouvelle convention prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018

**Vote : 14**

**4- admission en non-valeur**

La trésorerie nous indique le montant des impayés entre 2010 et 2016.

Plusieurs factures d'eau n'ont pas été réglées pour cause de surendettement, ou de montant inférieur au seuil de poursuite.

Le total des impayés est de 579.13 €. Un mandat sera établi sur le BP de l'eau.

**Vote : 14 pour**

**5- validation du règlement de l'eau**

Le règlement de l'eau en vigueur date de 1998.

Sa mise à jour est nécessaire pour prendre en compte les différents décrets parus depuis. Le cabinet SCERCL a été mandaté et Georges RICCIO donne lecture des modifications apportées.

**Vote : 14 pour**

## **6- réforme des rythmes scolaires**

Un sondage a été effectué auprès des parents d'élèves leur demandant leur avis sur le retour de la semaine de 4 jours. Sur 56 questionnaires transmis, 53 ont été retournés. 64 % pour et 36 % pour garder les TAP. Lors de la réunion du conseil d'école en date du 26 juin, il a donc été décidé, à l'unanimité, de revenir à la semaine de 4 jours.

Le décret officiel est paru le 28 juin et chaque commune a la possibilité de demander une dérogation à la Direction de l'Education Nationale pour valider cette décision.

Les courriers ont été transmis et la délibération sera prise à cet effet.

**Vote : 14 pour**

## **7- Compte rendu des commissions :**

**SOREA : Philippe CRETIN**

Pas d'information, la dernière réunion a été reportée suite au décès de Bernard ANSELME.

**Sports et loisirs : Maurice CATTELAN**

Préparation de la fête au pays en cours.

Au niveau sécurité, 1 agent supplémentaire sera présent, 3 au total.

**Communication : Hélène BOIS**

Dans le cadre de la semaine intergénérationnelle, un loto sera organisé le 6 octobre entre les anciens et les enfants.

**Travaux : Georges RICCIO**

- Le réseau d'eaux pluviales route de l'Amoudon est terminé. Les travaux d'amélioration de la route sont prévus en 2018. Les enrobés seront réalisés ultérieurement. Les 2 riverains ont un délai de 2 ans pour se raccorder.

- Le bi-couche pour l'accès au plan d'eau est terminé. Reste l'installation de la barrière.

L'entrée se fera par le pont du Rieubel, accès obligatoire par la gauche, la sortie par le petit pont, obligatoire par la droite.

- Périmètres de protection du captage de Montricher, les travaux sont à réaliser à l'automne pour pouvoir bénéficier de la subvention. Une convention sera à établir avec le propriétaire des terrains d'emprise.

- Cimetière : l'entreprise Graine de Paysage interviendra semaine 30 ou 31 pour les travaux de terrassement (montant 9 664.80 € HT). L'entreprise GRANIMOND mettra en place les installations semaine 36.

- Un bail a été signé avec 2 entreprises pour mise à disposition de l'école des Resses, dans le cadre des travaux de remplacement du pont SNCF.

## **11- Questions diverses**

- Lecture du courrier du SIRTOMM qui ne met plus de benne de déchets verts à notre disposition. Un courrier de réponse leur sera adressé. Une consultation a été lancée, la prestation coutera 3 456 € TTC à la commune chaque année. Il est envisagé son ouverture 3 fois par semaine. Un système de caméra sera mis en place pour interdire l'accès aux entreprises, soit extérieures, soit intervenant chez les particuliers.

- Lecture du courrier de Philippe MOTHERE qui s'inquiète des futurs travaux du LTF par rapport à son entreprise. A faire suivre à TELT.

- Quelques problèmes de voisinage sont relatés.

- Remerciements d'une famille pour l'aide au voyage scolaire de leur enfant.

- Visite du jury départemental, jeudi 6 juillet à 14 h.

Visite du jury communal, lundi 3 juillet à 18 h.

- Planning des jeunes pour le travail d'été.

La séance est levée à 19 h.30.